

Bulletin de la Société entomologique de France

Société entomologique de France. Auteur du texte. Bulletin de la Société entomologique de France. 1926.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

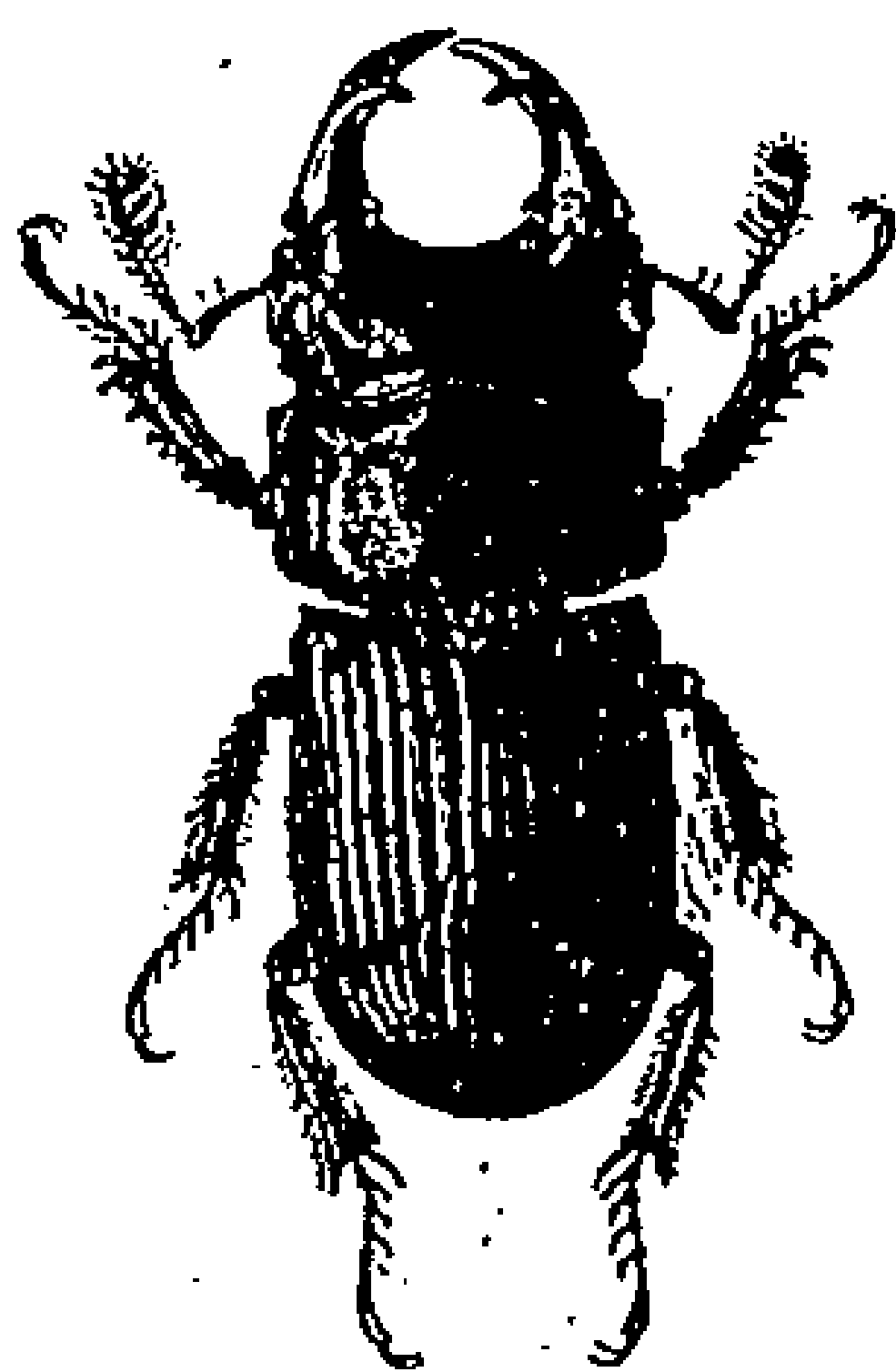
7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisationcommerciale@bnf.fr.

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE
DE FRANCE

FONDÉE LE 29 FÉVRIER 1832
RECONNUE COMME INSTITUTION D'UTILITÉ PUBLIQUE
PAR DÉCRET DU 23 AOÛT 1878

*Natura maxime miranda
in minimis.*

ANNÉE 1926



PARIS
AU SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ

HOTEL DES SOCIÉTÉS SAVANTES

28, Rue Serpente. VI

1926

des Coléoptères canariens, un des plus intéressants que l'on puisse écrire en biogéographie insulaire, mais dont ce n'est pas ici la place.

S^{te}-Hélène enfin a conservé l'énigmatique *Haplothorax Burchelli* Waterh. évocateur d'un ancien continent submergé.

Recherche des insectes commensaux des Marmottes

par P. MARIÉ.

M'étant proposé depuis plusieurs années d'entreprendre la recherche des insectes vivant à l'intérieur des terriers de Marmottes, je n'ai pu réaliser mon projet que cet été.

La chasse des insectes commensaux des Marmottes se heurte à d'assez grosses difficultés :

La première est la quasi impossibilité qu'il y a à déterrer le foin ou le fumier qui tapissent le fond des grands terriers. Les générations successives de marmottes vivent durant des siècles dans les mêmes trous et les approfondissent sans cesse. Il n'est donc pas rare de rencontrer des galeries profondes de 40 ou 45 mètres.

C'est dans ces gîtes séculaires que les insectes spéciaux sont certainement les plus nombreux.

Il n'y a que peu à attendre de recherches entreprises dans des terriers nouveaux et peu profonds, car peu ou pas de détritiques en garnissent la chambre terminale.

Ces trous peu profonds sont d'ailleurs les seuls que les chasseurs de Marmottes explorent pour déterrer et capturer l'animal ; les galeries profondes ne pouvant que trop difficilement être mises à jour.

Les appâts déposés à l'entrée des terriers seront donc les seuls moyens qui permettront d'obtenir quelques captures d'insectes intéressants.

La deuxième difficulté rencontrée par l'entomologiste sera de trouver de nombreux trous groupés en un espace restreint. Il est bien évident qu'une faune spéciale d'insectes aura plus de chances d'exister en un endroit où les terriers sont nombreux et rapprochés que dans un trou unique très éloigné d'autres trous semblables. Un terrier isolé ne peut guère héberger que des insectes en très petit nombre, et le plus souvent réfugiés, là, par hasard.

Il faut considérer aussi que la chasse opiniâtre faite aux Marmottes

par les habitants de la montagne (une peau de Marmotte en pelage d'hiver se paye 50 fr.) fait que les emplacements où les Marmottes sont nombreuses, sont de plus en plus rares; ces places se trouvent généralement confinées en des lieux assez peu accessibles.

Ayant cet été fait un séjour à Argentières (Haute-Savoie), j'ai entrepris quelques recherches entomologiques dans les terriers des hautes montagnes.

Il m'a fallu d'abord découvrir un lieu répondant aux conditions requises, et cela non sans quelques difficultés. Aucun guide n'a pu m'indiquer un endroit fréquenté en nombre par les Marmottes.

Je commençais à me décourager un peu lorsque le hasard m'a fait rencontrer le berger d'un alpage situé au-dessus du chalet de Lognan; l'homme m'a offert de me conduire dans un endroit connu de lui et répondant aux conditions désirées.

Dès le soir même, j'ai commencé à établir le matériel nécessaire. J'ai donc construit 6 gaines tubulaires larges de 0^m,08, longues de 0^m,20, formées de toile métallique très forte faite de mailles de 0^m,008.

Le lendemain ces gaines furent remplies de vieux foin au milieu duquel je disposai des morceaux de viande corrompue.

Une fois les pièges terminés, je me suis fait conduire par mon berger indicateur à l'endroit choisi. La place en effet était très bonne et présentait, sur une surface de deux hectares d'éboulis à plus de 45°, une centaine de terriers dont un quart au moins était habité. L'endroit, sans être d'un accès dangereux, n'est accessible qu'assez difficilement sans guide; il se trouve placé latéralement au glacier de l'Aiguille Verte vers 2.500 mètres d'altitude.

Les trous habités ont seuls reçu des pièges à insectes. Ils se reconnaissent à plusieurs indices dont le principal est la présence de fiente fraîche déposée à l'entrée.

La Marmotte étant très craintive ne s'éloigne de son trou qu'après avoir inspecté l'horizon durant plus d'une heure. Pendant ce laps de temps il est rare qu'elle ne dépose pas à l'entrée de sa demeure quelques laissés facilement reconnaissables.

De plus, la Marmotte grignote des brins d'herbe sans arrêt; si elle est dérangée elle regagne son gîte au plus vite mais sans cesser de mâchonner l'herbe qu'elle conserve dans sa bouche et qu'elle répand en menus fragments sur son passage.

L'examen du sol des terriers, à l'entrée, permet de juger de la présence, au trou, du rongeur; les petits brins d'herbe frais mâchés doivent dans ce cas être visibles.

Les pièges, après avoir été déposés, chacun dans un trou, ont

ensuite été poussés dans la galerie à 3 ou 4 mètres de profondeur à l'aide d'une gaule flexible.

Un fort fil de fer attaché au piège par un bout, était fixé par son autre extrémité à une grosse pierre amenée près de l'orifice d'entrée.

Les pièges ont été placés le 29 juillet à 2 heures de l'après-midi par temps très orageux.

Trois heures après la pose une très violente tempête éclatait; une pluie torrentielle s'abattait sur la région et durait près de trois jours.

Lorsque les nuages se retirèrent je vis que toute la zone montagnouse au delà de 2.000 mètres d'altitude était sous la neige.

Loin de regretter ces intempéries je fus au contraire heureux de les constater car je pensai que, grâce à elles, les insectes que j'espérais découvrir en relevant mes pièges seraient bien des commensaux des marmottes, et non des insectes venus de l'extérieur des terriers.

Neuf jours plus tard, c'est-à-dire le 7 août, la neige paraissant disparaître presque complètement sur les pentes où mes pièges avaient été déposés, je remontai pour opérer ma récolte.

Grâce à mon guide, je retrouvai les 6 trous piégés, mais tous, sauf un, étaient encore obstrués par la neige.

Contrairement à ce qui se passe souvent lors des piégeages d'insectes dans les terriers de lapins, mes pièges n'avaient aucunement été dérangés par les rongeurs.

Les marmottes sont paraît-il si méfiantes qu'elles meurent plutôt au fond du trou que de s'approcher d'un objet inconnu disposé à l'entrée de leur galerie. C'est ce qui rend les pièges à marmottes si difficiles à réaliser par les montagnards.

Si l'objet de leur frayeur ne disparaît pas, il arrive que la faim les poussant à sortir, elles tentent alors de regagner la lumière en creusant un nouvel orifice destiné à leur livrer passage.

Mes pièges une fois relevés ne me donnèrent qu'une assez maigre récolte quant au nombre des espèces recueillies.

Un très fort vent de sud-ouest soufflant à ce moment, m'empêcha de bien explorer le foin des pièges sur la nappe. Je fus donc contraint de faire cet examen au fond du filet fauchoir. Malgré cette précaution le vent m'enleva quelques insectes avant que je n'aie eu le temps de les saisir; des petits Diptères noirs s'envolèrent rapidement d'un piège sans qu'il me fut possible d'en capturer un seul. Inutile de songer à descendre le foin à Argentières pour l'examiner tout à mon aise, il était très humide et les heurts de 4 heures de descente auraient détruit probablement les produits de ma chasse.

Les 5 espèces comprenaient : 3 Staphylins, 1 *Catops*, 1 *Cryptophagus*.

Je me suis empressé de communiquer mes insectes à notre éminent confrère le colonel SAINTE-CLAIRE DEVILLE, qui a bien voulu, avec son amabilité coutumière, me nommer mes captures.

Voici en substance la liste nominale et numérique des cinq espèces récoltées, en cinq trous piégés avec succès (le 6^e n'a rien rapporté).

- 21 exemplaires d'*Arpedium alpinum* Fauv., rare espèce alpine peu connue jusqu'ici.
- 34 exemplaires de *Homalium validum* Kr., le même que celui déjà trouvé dans quelques terriers de lapins.
- 1 exemplaire de *Homalium excavatum* Steph., espèce commune et très répandue.
- 3 exemplaires de *Catops tristis* Panz. Cette espèce se rencontre généralement dans les terriers de lapins.
- 2 exemplaires de *Cryptophagus*...! n. sp.

Insecte de facies tout particulier et extrêmement remarquable. Avant de le décrire, et par acquit de conscience, notre savant confrère J. SAINTE-CLAIRE DEVILLE a demandé en communication un *Cryptophagus* qui pourrait, d'après la description qui en a été faite, se rapprocher un peu de mon insecte.

Les 2 exemplaires capturés par moi ont été pris dans des terriers différents assez éloignés l'un de l'autre.

J'avais du reste essayé de saisir 3 autres *Cryptophagus* qui m'ont bien semblé appartenir à la même espèce (le facies très spécial de l'insecte peut à la rigueur se reconnaître à l'œil nu). Un violent et malencontreux coup de vent a emporté les trois *Cryptophagus* que je me disposais à faire entrer dans un tube de chasse.

J'espère que ces explications, un peu longues peut-être, seront par la suite de nature à aider les entomologistes qui voudraient à leur tour tenter ces recherches.

Je compte, pour ma part, l'été prochain reprendre ces chasses. Malgré le petit nombre d'insectes qu'elles procurent, et les fatigues qu'elles entraînent, elles donneront aux entomologistes qui s'y livreront les vives émotions qui accompagnent toujours la capture de quelques espèces très rares ou peu connues, sans parler de la découverte d'autres espèces nouvelles, toujours possible, dans ce genre de chasse très spécial.

Je m'en voudrais aussi de ne pas remercier ici notre collègue J. SAINTE-CLAIRE DEVILLE pour les précieuses indications qu'il a bien voulu me fournir sur ces insectes.

 Le Secrétaire-gérant : L. CHOPARD

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET C^{ie}. — PARIS. 1926

